

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

### AUTORISATION PARENTALE (à faire viser par l'association concernée)

**ANNÉE 2023-2024**

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_

autorise la sortie de mon enfant \_\_\_\_\_

scolarisé en classe de  MATERNELLE  ÉLÉMENTAIRE

à l'école \_\_\_\_\_

de l'Accueil de Loisirs :

A.-M. LAFFONT-IGREC à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

FONDADA à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

pour participer aux activités organisées par l'association \_\_\_\_\_

Après les activités associatives, mon enfant reviendra à l'Accueil de Loisirs :

OUI ⇨ merci d'indiquer à quelle heure \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_

NON

Cette autorisation est valable :

À titre exceptionnel pour la date du \_\_\_\_\_

Pour l'ensemble des mercredis de l'année scolaire 2023-2024

Elle décharge de toutes responsabilités l'Accueil de Loisirs dès l'instant où l'enfant a été confié à l'association désignée ci-dessus.

Fait à Castelnaud d'Estrétefonds, Le \_\_\_\_\_

Signature des parents

Visa et signature du responsable associatif  
confirmant les renseignements ci-dessus